



La Présidente

Comité d'Activités Sociales et Culturelles de Grand Poitiers

COMPTE RENDU Conseil d'Administration **Vendredi 5 mai 2017 - 8h30 à 12h30**

Présents : Patrick AMAND, Henry BABUCHON, Andrée BLAISON, Sylvain DAVID, Sophie GILARD, Jean-Philippe GUITTONNEAU, Philippe MINAULT, Valérie MARTIN (7)

Excusés : Vincent BOHAN, Eric COMBES (2)

Absent : Annie FOUCTEAU (1)

QUESTION 1/ APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2017

Il convient de valider le compte rendu. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

QUESTION 2/ COMPTE RENDU DU RDV AVEC MESSIEURS CHALARD-MARTIN ET MADAME JADAUD-PRESSAT

L'employeur a convoqué le CASC le jeudi 4 mai 2017, à sa demande, afin de lui présenter le bilan provisoire 2016 de l'association et connaître sa position pour 2018.

Une conférence des maires de grand Poitiers se tiendra le 7 juin 2017. La Ville-CCAS de Poitiers et la CA de Grand Poitiers défendront le choix du CASC mais le débat se fera entre le CASC, un COS et le CNAS, les 3 associations qui s'occupent actuellement de l'action et de l'activité sociales des 5 EPCI du Grand Poitiers.

L'employeur nous recevra à nouveau fin juin pour annoncer leur décision sur l'action sociale pour 2018.

QUESTION 3/ SUBVENTION

Monsieur CHALARD nous a assuré que la subvention Grand Poitiers sera versée fin de semaine 20 (131 694,33 €).

Celle du CCAS sera versée courant juin (35 506,67 €).

QUESTION 4/ FESTISENS

La répartition des tâches ainsi que le plan de la fête seront envoyés par mail. Les flyers arriveront semaine 20, qui par la suite seront donnés au service communication de la collectivité afin qu'ils soient distribués et affichés chez tous les commerçants de la ville

(environ 70 commerçants).

Un courrier sera envoyé à la collectivité afin d'obtenir un prêt de Tivoli. En effet, seul Poitiers ne prête aucun matériel pour cet événement.

Présents au montage (16 juin) et démontage (19 juin) : Patrick AMAND, Pascal ANCIZAR, Henry BABUCHON, Francis BENETRAULT, Vincent BOHAN, Frédéric COMMUN, Sylvain DAVID, Jean-Philippe GUITTONNEAU, Pascal LEFEBVRE, Philippe MINAULT et Christophe PYEATT.

QUESTION 5/ Dates des événements

- Réception du vin : 15 juin au parc des expo
- Loto : le 19 novembre au gymnase de Beaulieu
- Noël : 3 décembre aux parc des expo

QUESTION 6/Place du Futuroscope

En janvier, le CASC a acheté des places du Futuroscope en promotion : 32 € au lieu de 37 €.

Sur celles-ci est indiqué le tarif 32 alors que le CASC les revend à 37.

Question : faut-il les vendre à 32 (prix indiqué sur le ticket) ou les vendre à 37 ?

A l'unanimité, la vente doit se faire sur 37 €. Les 5€ supplémentaires servent au frais de gestion.

QUESTION 7/Tribunal d'Instance

Le CASC est convoqué au tribunal d'instance le 15 juin 2017 à 9h afin de statuer sur la demande de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire d'un agent. En effet, celui-ci avait contracté un prêt immobilier. Le reste à régler est de 1 665,15 €.

La position du CASC est l'effacement de la dette. A voir lors de l'audience

QUESTION 8/Location Mobil-Home

Une question a été posée au CASC par un agent : si incapacité de se rendre à la location, sera-t-il remboursé ?

Cette année, la situation sera déterminée au cas par cas lors du conseil d'administration. Pour l'année prochaine se renseigner pour prendre une assurance annulation en sus du prix de la location.

QUESTION 9/Vice-Président

Philippe MINAULT donne sa démission en tant que vice-président. Seul Patrick AMAND se porte candidat.

Candidature mise au vote :

7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION : adopté à l'unanimité

QUESTION 10/Budget prévisionnel

Le trésorier, Sylvain DAVID présente le budget prévisionnel 2017.

Budget prévisionnel mis au vote :

7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION : adopté à l'unanimité

QUESTION 11/Questions diverses

- Des cartes de visite vont être imprimées afin de démarcher les commerçants. Ces cartes seront au nom de : Patrick AMAND, Henry BABUCHON, Andrée BLAISON, Vincent BOHAN ET Sylvain DAVID.
- Organisation du loto. Voir avec Vincent pour la personne qui animera le loto. Voir avec André DURAND et la SMACL pour l'obtention d'une tablette (lot). Voir avec CHADOTEL pour l'obtention d'une semaine gratuite. Voir avec EQUITOUR pour l'obtention d'un WE offert.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 12 h 30.

Le Trésorier,

La Présidente,

Sylvain DAVID

Andrée BLAISON